

# PROJET D'AMENDEMENT ISO 389-3:2016/DAM 1

ISO/TC 43

Secrétariat: DIN

Début de vote:  
2020-02-10

Vote clos le:  
2020-05-04

---

---

## Acoustique — Zéro de référence pour l'étalonnage d'équipements audiométriques —

Partie 3:

### Niveaux de référence équivalents de force vibratoire liminaire pour les vibrateurs à sons purs et les ossivibrateurs

#### AMENDEMENT 1

*Acoustics — Reference zero for the calibration of audiometric equipment —  
Part 3: Reference equivalent threshold vibratory force levels for pure tones and bone vibrators  
AMENDMENT 1*

**iteh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ICS: 13.140

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb-4005081cad0a/iso-389-3-2016-damd-1>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

**TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN**



Numéro de référence  
ISO 389-3:2016/DAM 1:2020(F)

© ISO 2020

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 389-3:2016/DAmD 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb-4005081cad0a/iso-389-3-2016-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb-4005081cad0a/iso-389-3-2016-damd-1>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Geneva  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Website: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : [www.iso.org/iso/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/avant-propos.html).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 43, *Acoustique*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/members.html](http://www.iso.org/members.html).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 389-3:2016/DAmD 1](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb-4005081cad0a/iso-389-3-2016-damd-1>

# Acoustique — Zéro de référence pour l'étalonnage d'équipements audiométriques —

## Partie 3 : Niveaux de référence équivalents de force liminaire pour les vibrateurs à sons purs et les ossivibrateurs —

### AMENDEMENT 1

#### *Introduction*

À la fin de l'introduction, ajouter le nouvel alinéa suivant :

« L'ISO/TC 43/GT 1 a reconnu que certaines études [12] indiquent qu'il est nécessaire de corriger la valeur de référence pour la conduction osseuse à 4 kHz (voir Article 4, Tableau 1). Il n'existe toutefois pas de séries de données indépendantes disponibles permettant de fournir une nouvelle valeur fiable ».

#### *Tableau 1*

[ISO 389-3:2016/DAMd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb-)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc9d2dbc-7d0c-447f-a9cb->

À la fréquence « 4 000 », ajouter la désignation en indice « d » ainsi que le texte de bas de tableau suivant :

« <sup>d</sup> Certaines études [12] suggèrent qu'il est nécessaire de corriger ce RETVFL, voir Introduction. »

#### *Bibliographie*

Ajouter la nouvelle entrée suivante :

« [12] MARGOLIS, R.HIKELBOOM, R.H., MOORE, B.C.J. and SWANEPOOL, D.W., False 4-kHz Air-Bone Gaps: A Failure of Standards. *Audiology Today*. 2020, 31 (1) pp. 54–62 »